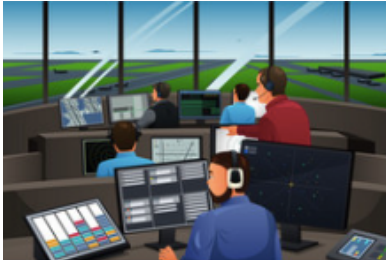


Vous faire entendre : SNCTA, le syndicat des contrôleurs

Le SNCTA est un syndicat atypique (autonome, professionnel et apolitique) pour une profession atypique. Fiers de notre mission de service public, nationalement et localement, nous nous investissons avec un seul objectif qui nous rassemble : la défense de la profession et des contrôleurs aériens.

Fiers d'être contrôleurs

Alors que les contrôleurs aériens servent de boucs émissaires pour justifier les retards et les annulations de vol, le SNCTA a été particulièrement actif pour défendre l'image de la profession et préparer l'avenir. Aux Assises du transport aérien, le SNCTA a mis en avant le retard technologique de la France et le manque de moyens humains et financiers pour faire face à la croissance du trafic aérien. Le syndicat porte haut ses valeurs :



- ☪ défense d'un service public de qualité
- ☪ recherche du compromis et signatures d'accords gagnant-gagnant
- ☪ travail et détermination dans les négociations, mobilisation et unité dans le conflit mais, usage de la grève en dernier recours.

Restons maîtres de notre organisation du travail

Les réflexions du SNCTA s'inscrivent dans un contexte international où l'OACI et l'EASA vont réglementer les rythmes de travail des contrôleurs, pour limiter la fatigue (Fatigue Risk Management System). Dès 2020, la DSAC aura un droit de regard sur les tours de service et émettra un avis. **Le SNCTA ne veut pas que les tours de services se décident à la DSAC.**

Les expérimentations RH permettent aux contrôleurs de mettre en place des organisations différentes afin de mieux appréhender l'évolution inéluctable des textes réglementaires. Conscient du contexte et des enjeux, fidèle à son histoire, **le SNCTA préfère une évolution choisie et négociée qu'une évolution totalement subie.**

Le cadre des expérimentations est une alternative à l'arrêté de 2002 qui permet aux contrôleurs de rester maîtres de leur organisation du travail. Ce cadre permet de **limiter les durées de vacations de jour à 8h30** (contre 11h avec l'arrêté de 2002) et **garantir 25% minimum de droits à congés toute l'année.**

À Provence, le TdS proposé cet été par l'encadrement prévoyait des vacations de 11h toutes les semaines, un dépasement des 32h et n'excluait pas des restrictions de congés. **Le SNCTA vous informe et vous donne le choix : à vous de décider !**

Stop à l'obsolescence des systèmes de contrôle

Au niveau technologique, la DSNA est dépassée : nous ne disposons d'**aucune aide moderne nous permettant d'améliorer la sécurité et la capacité.** L'audit technique obtenu par le SNCTA confirme la nécessité de remplacer complètement les systèmes de contrôle pour répondre à deux enjeux :

- ☪ l'obsolescence de nos outils et le coût exorbitant de leur maintien en conditions opérationnelles
- ☪ le besoin d'une plus grande capacité face à la croissance très importante du trafic.

Les financements pour lesquels nous nous sommes collectivement battus en 2014 doivent être maintenus (et même augmentés pour prendre en compte les surcoûts de maintenance). **Les programmes SYSAT et 4-Flight sont fragiles mais indispensables.** Les financements et les plannings doivent être consolidés et respectés !

Localement, nous sommes impliqués dans SYSAT, depuis le tout début du programme, afin de faire entendre la voix des contrôleurs. Aussi, avec Petit Prince, nous explorons tous les outils qui peuvent nous permettre de travailler dans de meilleures conditions.

Bien au boulot, bien dans ma peau

Faute de moyens suffisants, le cadre de vie au travail se dégrade. Le SNCTA revendique **un plan d'action national pour rénover les locaux et améliorer l'environnement au travail.** À Provence, ce plan établira les besoins et priorités en concertation avec les représentants locaux des personnels, pour **réno-**



ver la tour, obtenir des équipements sportifs et de relaxation pour le futur NBT, dynamiser et améliorer notre centre.

Améliorer le cadre de vie au travail ne s'arrête pas aux infrastructures. Le SNCTA s'implique depuis de nombreuses années au sein des associations sportives et culturelles, locales ou nationales. Il s'engage à **défendre le budget de l'action sociale** qui, pourtant puissant vecteur de cohésion sociale et professionnelle, est attaquée par la Cour des comptes.